

Collège Paul-Émile VICTOR  
10 route de Laval  
53200 AZÉ

## Séjour de découverte du milieu montagnard 116 élèves + 6 accompagnateurs

### Descriptif :

Ce projet se divise en deux séjours consécutifs de 6 jours comptant chacun au maximum 58 élèves et 6 accompagnateurs, dans une période comprise entre le 13 janvier 2018 et le 27 janvier 2018.

Hébergement souhaité à proximité des lieux de pratique des sports de glisse dans la région Rhones-Alpes.

### Contenu des prestations hébergement et sports de glisse (produits) :

- Hébergement en pension complète (3 repas + le goûter) avec le petit déjeuner des lundis matin inclus et la fourniture du repas des vendredis soirs inclus.
- Hébergement par chambre non mixtes.
- Hébergement global sur un site unique.
- Fourniture du matériel de pratique des sports de glisse (ski alpin, ski de fond et raquettes).
- La prestation doit inclure les forfaits remontées pour l'ensemble du groupe (adultes et élèves) ainsi que l'encadrement des moniteurs de l'E.S.F. pour quatre ½ journées de ski alpin et une sortie raquette encadrée.

### Contenu des prestations annexes (services associés) :

- Sortie pédagogique de découverte du milieu montagnard (faune et flore) dans le cadre des activités proposées par l'Office National des Forêts.
- Sortie liée au cycle de l'eau (soit barrage hydroélectrique, soit centrale hydroélectrique ou soit fonctionnement des canons à neige).
- Sortie découverte du métier de pisteur secouriste.

### Prix :

- L'offre de prix devra comprendre tous les frais : frais de dossier, frais de stationnement, de péages, les entrées des différentes visites, etc...
- L'organisme doit s'engager sur les points suivants : La qualité de l'hébergement et des repas proposés aux élèves.

### Les critères d'attribution seront pondérés comme suit :

- |  |             |
|--|-------------|
| - Hébergement :                              | <b>30 %</b> |
| ○ lieu unique, capacité, confort, non mixité | 10 %        |
| ○ proximité du lieu de pratique              | 10 %        |
| ○ qualité de la restauration                 | 10 %        |
| - Activités :                                | <b>30 %</b> |
| ○ respect du contenu                         | 10 %        |
| ○ respect de l'encadrement                   | 10 %        |
| ○ matériel disponible, forfait               | 10 %        |
| - Prix :                                     | <b>40 %</b> |